

de temps après la Toussaint, et qui ne cessa de tomber qu'aux premiers jours du printemps.

Pendant cet hiver, il se fit des travaux considérables dans les bois, au nord et au nord-ouest de la paroisse, pour préparer des pièces de bois de merisier, qu'on transportait, des forêts où elles étaient coupées et équarries, au bord du fleuve, pour de là les mener à Québec. La coupe et le charroi de ces pièces, dont plusieurs étaient énormes par la longueur et la largeur, causèrent à tous ceux qui avaient entrepris ces travaux des fatigues extrêmes, sans compter les dangers souvent renouvelés d'être estropiés, écrasés et même tués, auxquels ils furent exposés. Et cependant, toutes ces peines et tous ces dangers étaient bien peu payés, vu la modicité du gain que firent la plupart de ceux qui avaient fait ces entreprises. Plusieurs milliers de pieds de ce bois de merisier furent ainsi tirés des forêts et conduits à Québec. Quelques-uns de ceux qui avaient préparé de ces bois, plus malheureux que les autres, en perdirent une partie en les conduisant à Québec et furent sur le point de se perdre eux-mêmes, surpris par des vents contraires qui brisèrent leurs cajeux ; d'autres, rendus à Québec avec leur bois, ne trouvant plus d'acheteurs, parce qu'il n'y avait plus de demandes pour cette espèce de bois, furent obligés de l'abandonner pour ainsi dire sur les grèves, ou de le donner presque pour rien. Cependant quelque modiques que furent les gains que produisirent ces travaux, ils procurèrent à quelques-uns plus heureux que les autres, les moyens nécessaires pour acheter une partie des grains qu'il leur fallait pour ensemençer leurs terres ; car, à raison de la perte de la récolte dont nous avons parlé précédemment, plusieurs manquèrent de blé, surtout pour ensemençer leurs terres ; d'autres n'en purent semer qu'une quantité moindre que celle qu'ils avaient coutume de semer.

Le 20 mars 1829, le pont Royal, bâti sur la rivière Jacques-Cartier depuis 1801, s'écroula tout à coup. Les lambourdes, le pontage, tout s'abîma dans la rivière. Quelques instants auparavant, une personne avait passé sur ce pont et l'avait entendu craquer. Les quais néanmoins sont restés debout et peuvent servir à recevoir un nouveau pontage, car ils sont d'une bonne maçonnerie. En 1830, la législature a accordé une somme de 250 louis pour réparer ce pont.

Dans la nuit du 11 juin de cette même année, la maison de